

Paris, le 7 avril 2005 -N°62/D130

## Formation TRANSPORTS, TOURISME

### Transports

Avant-projet de programme statistique 2006

page

#### **MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU TOURISME ET DE LA MER**

Direction des affaires économiques et internationales, Service économique et statistique ..... 2

Pour information : extrait du programme de la formation **Commerce, services**..... 18

**Fiches descriptives d'enquêtes** ..... 19

*Réunion du 19 mai 2005*

## **MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DU TOURISME ET DE LA MER**

Direction des affaires économiques et internationales,  
Service économique et statistique (SES)  
et autres services, organismes et entreprises concernés

### **1. Introduction**

Depuis 2002 – 2003, les restrictions budgétaires générales, d'une part, et, au SES en particulier, un fort déficit en moyens humains, ont rendu difficile le simple maintien de la production statistique courante en matière de transport, dans des conditions dégradées. Cette situation a entraîné le report de la réalisation de certaines opérations pluriannuelles et l'étalement dans le temps du lancement et de la mise en place effective d'opérations nouvelles ou rénovées.

#### Opérations pluriannuelles décalées

Comme il était à craindre, le SES n'a pas été en mesure de lancer, sur le champ des transports, l'enquête sur les relations inter-entreprises (enquête ERIE). Les enquêtes sur ce thème, coordonnées au niveau européen, ont été menées par l'Insee et les autres services statistiques ministériels sur leur champ respectif, y compris par le SES sur le champ de la construction.

L'Enquête annuelle sur la durée du travail et les rémunérations des conducteurs routiers, qui vient en complément de l'enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers par exploitation des disques de chronotachygraphe devrait se réaliser en 2006 au lieu de 2005.

L'enquête annoncée depuis plusieurs années et toujours reportée sur l'innovation dans les transports et plus particulièrement sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication doit enfin se réaliser avec une collecte qui commencera à la fin de l'année 2005. Cette enquête ne sera pas spécifique au transport mais touchera l'ensemble des secteurs, elle sera réalisée conjointement par l'Insee et la Dares. Une enquête innovation, dite CIS 4, qui concernera également le transport sera lancée en fin d'année, sous la responsabilité du SESSI (Ministère de l'industrie).

#### Opérations nouvelles ou rénovées en cours,

Deux enquêtes lourdes menées en 2004 donneront lieu à une publication de leurs résultats en 2005, il s'agit de l'enquête sur les déterminants logistiques des choix modaux et de l'enquête transit.

Les travaux de collecte de l'enquête « envois – chargeurs – opérateurs » (enquête ECHO) viennent de se terminer. Ils ont permis de recueillir, auprès des chargeurs et autres opérateurs de la chaîne de transport, les informations essentielles relatives aux déterminants logistiques du choix modal et aux caractéristiques des envois.

Début 2004, l'enquête « Transit », composante française de l'opération d'observation des flux de marchandises en transit terrestre et franchissant les barrières alpine et pyrénéenne a pu être lancée, en complément de ce que font de leur côté les statisticiens suisses et autrichiens pour l'observation des transits transalpins. Pour la partie routière, il s'agit du renouvellement des enquêtes dites « Transit » déjà menées en 1992-1993 et 1999.

Les travaux visant à permettre d'améliorer l'évaluation du parc de véhicules en service, à partir du fichier central des automobiles (FCA), seront réalisés en 2005 à partir des informations en provenance du contrôle technique pour faire la part, à l'aide d'informations extérieures, des véhicules enregistrés dans le FCA mais dont tout porte à croire qu'ils ne sont plus en état de rouler.

De même, après la mise en place de l'enquête pour le transport routier de marchandises, les travaux préparatoires à l'extension de l'enquête trimestrielle sur les prix des services de transport de marchandises se poursuivront en 2005 et 2006, pour le transport aérien, puis le transport maritime, l'entreposage et la manutention, de façon à être en mesure, le moment venu, de satisfaire aux dispositions de l'extension, en cours de discussion, du règlement sur les statistiques « court terme ». Les travaux sur le transport aérien débuteront en 2005.

S'agissant de la circulation routière sur le réseau national (autoroutes et routes nationales), le « sondage de circulation », réédition de l'opération déjà menée en 1990 et en 1995 – 1996, qui consiste à compléter périodiquement les comptages permanents automatiques de la circulation (cf. ci-après 3.6.4.3 et 3.6.4.5) par un relevé manuel spécifique de la nationalité des véhicules et, pour les véhicules français, du département d'immatriculation, a démarré en juin 2004 et se poursuivra jusqu'en octobre 2005.

Les travaux préparatoires au renouvellement, en 2007, d'une enquête « transport », sont entrés au début 2005 dans une phase active. Annoncée dans le programme à moyen terme de la formation « Démographie, conditions de vie », cette enquête s'inscrit dans la suite de l'enquête « transport-communication » réalisée en 1993-1994 par l'Insee, qui avait mobilisé un club de partenaires et cofinanceurs de dix-huit organismes, en plus de l'Insee. Une telle enquête vise à décrire tous les déplacements, quels qu'en soient le motif, le mode de transport, la longueur...

## **2. Travaux nouveaux pour 2006**

### **2.1. Enquêtes nouvelles ou renouvelées, enquêtes de périodicité supérieure à l'année**

Le SES ne devrait pas être en mesure de réaliser d'enquête nouvelle en 2006, dans le domaine des transports. En particulier, le SES ne pourra pas s'associer, sur les transports, à l'enquête sur la gestion de l'immatériel par les entreprises et les groupes d'entreprises, en cours de préparation sur l'industrie, le commerce et les services, et la construction.

### **2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2006**

- Enquête annuelle d'entreprise

Outre un ensemble de questions communes à toutes les enquêtes annuelles d'entreprise (tronc commun) et des parties spécifiques aux transports, les questionnaires de l'enquête annuelle d'entreprise comportent des cadres sectoriels particuliers, dans certains secteurs : transports routiers de marchandises et organisateurs de transport de fret, transports urbains et routiers de voyageurs, transports par taxis, transports fluviaux, transports maritimes, manutention portuaire, téléphériques et remontées mécaniques.

Pour les autres secteurs, l'étude de la mise en place de ces cadres sectoriels, suspendue en 2003-2004, reprendra en 2005, en liaison avec les administrations de tutelle et les professionnels du secteur, pour une utilisation en 2006.

La place des EAE dans le dispositif statistique d'entreprise fera en outre l'objet d'une expertise dans le cadre du programme de refonte du système d'information sur les entreprises (RESANE).

- Banque de données sur les transports (SITRA)

La banque de données SITRA-M, volet « Marchandises » du système d'information sur les transports, s'est enrichie en 2004 et 2005 d'un premier ensemble de données détaillées sur les transports routiers de marchandises réalisés sur le territoire français par des véhicules immatriculés dans les autres pays de l'Union européenne. La partie voyageurs de la base (Sitra-V) intégrera les données des voyageurs SNCF en 2005

Les travaux sur les autres volets (« séries longues » et voyageurs) se poursuivront. le volet « Voyageurs » de la banque de données SITRA a vocation à rassembler l'ensemble des données relatives aux déplacements de personnes, quel que soit le mode. Il intègre actuellement les résultats de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun réalisée par le SES et les données relatives aux migrations alternantes issues du recensement de population de 1999. Pour les migrations alternantes, il est accessible également aux seuls utilisateurs du ministère.

### 2.3. Révision 2007 des nomenclatures d'activités et de produits

Une nouvelle phase de concertation sur la révision 2007 des nomenclatures d'activités et de produits a été lancée au printemps 2004. Les travaux préparatoires pour l'entrée en vigueur des nouvelles nomenclatures d'activités et de produits se poursuivront en 2005. Le tableau en annexe présente le passage entre la NACE 2 (nouvelle nomenclature) et la nomenclature française actuelle (NAF)

---

#### L'état actuel des travaux sur la nomenclature dans les transports

##### Les besoins satisfaits :

- La proposition de changement actuel de nomenclature apporte une réelle amélioration de la nomenclature en distinguant pour les différents modes de transport une distinction voyageurs / Marchandises.
- Certaines distinctions de la NAF pourraient être abandonnées :
  - La distinction transports maritimes / transports côtiers
  - La distinction dans l'aérien entre vols réguliers et vols non réguliers

##### Des besoins d'information ne sont pas satisfaits par la nomenclature, il s'agit :

- Une distinction dans le transport de voyageurs (4521) entre transport urbain et interurbain et l'isolement (ou la sortie du champ) des téléphériques et remontées mécaniques (actuels 602A, 602B et 602C)
- Une distinction dans le transport routier de marchandises (4524) entre le transport longue distance et courte distance et l'isolement de l'activité spécifique de la location de camion avec conducteurs (actuels 602 L, 602M et 602P)
- Au sein de la manutention (4824), la distinction entre portuaire et non portuaire,
- Au sein des activités des agences de transport (4825), une distinction de l'activité messagerie / fret express des activités d'affrètement et d'organisation de transports internationaux.

Ces distinctions correspondent à des activités très différentes, qui ont leur environnement institutionnel propre (syndicats professionnels...) et suivent des logiques économiques particulières...Elles répondent à des besoins statistiques et non statistiques.

L'intégration de ces raffinements dans la nomenclature ou non dépend en partie de l'utilisation de la nomenclature actuelle dans le champ réglementaire (conventions collectives, règles fiscales...). Ce point est en cours d'expertise.

---

## Transposition de la nomenclature NAF 93 (APE) dans la nouvelle nomenclature internationale (NACE 2)

NACE 2		Intitulés NACE 2	NACE 11	APE	Intitulés APE
451	45.11	Passenger rail transport	60.10	601Z	Transports ferroviaires Transports ferroviaires
451	45.12	Freight rail transport			Transports ferroviaires Transports ferroviaires
482	48.21	Service activities incidental to land transportation			Transports ferroviaires Transports ferroviaires
452	45.21	Other scheduled passenger land transport	60.21	602A 602B 602C	Transports routiers de voyageurs Transports urbains de voyageurs Transports routiers de voyageurs Transports routiers réguliers de voyageurs Transports routiers de voyageurs Téléphériques, remontées mécaniques
452	45.22	Taxi operation	60.22	602E	Transports routiers de voyageurs Transport de voyageurs par taxis
452	45.23	Other non-scheduled passenger land transport	60.23	602G	Transports routiers de voyageurs Autres transports routiers de voyageurs
452	45.24	Freight transport by road	60.24	602L  602M  602P	Transports routiers de marchandises Transports routiers de marchandises de proximité Transports routiers de marchandises Transports routiers de marchandises interurbains Transports routiers de marchandises Location de camions avec conducteur
452	45.25	Removal services	60.24	602N	Transports routiers de marchandises Déménagement
543	45.30	Transport via pipelines	60.30	603Z	Transports par conduite Transports par conduites
461	46.11	Sea and coastal passenger water transport	61.10	611A 611B 612Z	Transports par eau Transports maritimes
461	46.12	Sea and coastal freight water transport	61.10		Transports par eau Transports côtiers
462	46.21	Inland passenger water transport	61.20		Transports par eau Transports fluviaux
462	46.22	Inland freight water transport	61.20	612Z	Transports par eau Transports fluviaux
471	47.10	Passenger air transport	62.10	621Z	Transports aériens Transports aériens réguliers
472	47.20	Freight air transport	62.10	622Z	Transports aériens Transports aériens non réguliers
482	48.24	Cargo handling	63.11	631A 631B 631E	Auxiliaires de transport Manutention portuaire Auxiliaires de transport Manutention non portuaire Auxiliaires de transport Entreposage non frigorifique
482	48.21	Service activities incidental to land transportation	63.21	632A	Auxiliaires de transport Gestion d'infrastructures de transports terrestres
482	48.22	Service activities incidental to water transportation	63.22	632C	Auxiliaires de transport Services portuaires, maritimes et fluviaux
482	48.23	Service activities incidental to air transportation	63.23	632E	Auxiliaires de transport Services aéroportuaires
482	48.25	Activities of transport agencies (except travel agencies)	63.40	634A  634B 634C	Organisation de transport de fret Messagerie, fret express  Organisation de transport de fret Affrètement Organisation de transport de fret Organisation des transports internationaux

76.22	Pre-vocational and vocational education	63.23	Sortent du transport
72.11	Travel Agencies	63.30	
72.12	Tour Operators	63.30	
72.20	Other Reservation services	63.30	
69.90	Other professional, scientific and technical activities	63.40	

### **3. Opérations répétitives**

#### **3.1. Travaux intermodaux**

##### **3.1.1. Enquête annuelle d'entreprise** (enquête d'intérêt général, obligatoire).

Cette enquête est réalisée par le SES auprès d'environ 15 000 entreprises des différents secteurs des transports

Il reste à poursuivre la mise en place de parties spécifiques (cf. partie 2.2 ci-dessus).

##### **3.1.2. Système d'information sur les Transports** (cf. 2.2 ci-dessus).

###### Volet Marchandises (SITRA-M)

La banque de données actuelle sur les flux de marchandises (SITRA-M) est alimentée à partir des fichiers du SES, de la SNCF, de Voies navigables de France (VNF) et des Douanes.

###### Autres volets

Les travaux visant à l'élargissement de la banque de données (volets « séries longues », « voyageurs ») se poursuivront sur 2005.

##### **3.1.3. Statistiques sur les accidents de transport de matières dangereuses par voies terrestres**

Synthèse statistique réalisée par la direction des transports terrestres (DTT), à partir des comptes rendus relatifs aux accidents de transport de matières dangereuses par route, rail ou voie navigable intérieure.

##### **3.1.4. Enquête trimestrielle sur les prix des services de transport**

Réalisée actuellement par le SES dans le transport fluvial et en cours de mise en place dans le transport routier de marchandises (enquête d'intérêt général, non obligatoire) par suivi des prix de prestations représentatives.

#### **3.2. Transports aériens**

##### **3.2.1. Dispositif annuel d'information concernant les compagnies aériennes françaises.**

Réalisée par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) sur les trafics (passagers, fret et poste), l'utilisation de la flotte et les effectifs.

##### **3.2.2. Exploitation mensuelle et trimestrielle des formulaires d'aérodromes.**

Réalisée par la DGAC sur les trafics locaux et les renseignements techniques concernant les mouvements d'appareils.

##### **3.2.3. Résultats mensuels provisoires des principales compagnies françaises et des principaux aéroports.**

Exploitation réalisée par la DGAC sur les trafics (passagers, fret et poste).

Le système de collecte et de diffusion de ces informations est en cours d'évolution vers une collecte automatique des informations exploitées pour aboutir à la connaissance des flux en fonction de l'origine et de la destination des passagers.

#### **3.3. Transports maritimes**

##### **3.3.1. Base de données portuaires**

Gérée par la direction du transport maritime, des ports et du littoral (DTMPL), elle concerne l'activité des ports maritimes de commerce métropolitains et d'outre-mer, navires, escales, marchandises et passagers transportés. C'est à partir des données de cette base que la France satisfait aux obligations résultant de la directive 95/64/CE du Conseil de l'Union européenne du 8 décembre 1995 relative au relevé statistique des transports de marchandises et de passagers par mer.

##### **3.3.2. Base de données sur la flotte de commerce française**

Consistance de la flotte de commerce sous pavillon français, par type de navire et armateur, statistiques élaborées par la DTMPL.

### 3.3.3. Enquête sur les activités de l'armement français

Exploitation par la DTMPL d'une enquête réalisée par Armateurs de France auprès de l'armement français ; elle permet d'estimer des tonnes-milles pour le pavillon français et les navires affrétés.

### 3.3.4. Personnel de la marine marchande

Exploitation de documents administratifs, réalisée par la direction des affaires maritimes et des gens de mer (DAMGM) : répartition des effectifs par âge, emploi, qualification, secteur d'activité.

### 3.3.5. Emploi maritime au commerce

Enquête réalisée par la DAMGM auprès des principales entreprises françaises de transport maritime. Répartition des effectifs de marins français et étrangers par secteur d'activité, registre d'immatriculation, nationalité, nature du contrat et qualification. Cette opération fait l'objet, actuellement, d'un réexamen.

## 3.4. Transports fluviaux

### 3.4.1. Statistiques du trafic de la navigation intérieure

Exploitation annuelle réalisée par les Voies navigables de France (VNF) à partir des déclarations de chargement : trafics des bateaux selon les sections de voies navigables et les ports.

### 3.4.2. Situation de la flotte de bateaux de navigation intérieure en exploitation

Bases de données VNF et DTT : ventilation des bateaux par catégorie, âge, tonnage, puissance.

### 3.4.3. Enquête semestrielle auprès des artisans bateliers

Collecte semestrielle réalisée par VNF sur l'activité et les coûts d'exploitation des artisans bateliers.

### 3.4.4. Dénombrement du personnel marinier

Informations annuelles diffusées par le SES, à partir de données de VNF, de la Caisse nationale de retraite de la batellerie et de l'URSSAF Batellerie.

### 3.4.6. Enquête sur le tourisme fluvial

Enquête réalisée par VNF sur l'activité des loueurs de bateaux de plaisance, des sociétés de bateaux-promenades et des sociétés de bateaux-hôtels.

## 3.5. Transports ferroviaires et remontées mécaniques

### 3.5.1. Statistiques concernant la SNCF

Effectifs, matériel, énergie consommée, accidents, trafic commercial (fret et passagers)

### 3.5.2 Statistiques concernant Réseau Ferré de France

RFF fournit à partir de 2005 des données sur les flux de transport sur le réseau ferroviaire types de trains, information par segment de réseau.

### 3.5.3. Fichier informatique des remontées mécaniques

Exploitation annuelle réalisée par la direction des transports terrestres (DTT) – STRMTG (service technique des remontées mécaniques et des transports guidés).

Fichier technique : classification des appareils selon leurs caractéristiques techniques.

Fichier trafic : trafic passagers ; jours de fonctionnement ; tarif saison hiver et saison été (collecte pour environ 2 800 appareils sur 4 000).

### 3.6. Transports routiers

#### 3.6.1. Transports routiers de marchandises

- 3.6.1.1. Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises  
(enquête d'intérêt général, obligatoire)  
Enquête hebdomadaire par sondage et par voie postale réalisée par le SES auprès des propriétaires de camions de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC) et de tracteurs routiers (80 000 questionnaires environ par an), pour mesurer le trafic et les transports tant pour compte d'autrui que pour compte propre effectués par les véhicules à moteur immatriculés en France (de moins de 15 ans d'âge). C'est en 2002 que la limite inférieure de taille des camions est passée de 3 tonnes de charge utile (borne incluse) à 3,5 tonnes de PTAC (borne exclue, en cohérence avec le seuil d'accès à la profession de transport routier, au niveau européen).
- 3.6.1.2. Enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers des entreprises de transport routier par exploitation des disques de chronotachygraphe  
(enquête d'intérêt général, non obligatoire)  
Opération de collecte et traitement statistique de disques de chronotachygraphe pilotée par le SES, avec exploitation des disques de chronotachygraphes de 750 conducteurs par trimestre.
- 3.6.1.3. Enquête annuelle sur la durée du travail et les rémunérations des conducteurs routiers  
Complémentaire de l'enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers par exploitation des disques de chronotachygraphe (cf. 3.6.1.2).
- 3.6.1.4. Enquête de conjoncture du SES auprès des entreprises de transport routier de marchandises (enquête d'intérêt général, non obligatoire)  
Enquête d'opinion trimestrielle réalisée par le SES auprès de 1 800 entreprises : opinion des entreprises sur l'évolution récente et les perspectives de l'activité, des investissements, de l'emploi et de la trésorerie. Elle sera reprise par le département de la conjoncture de l'Insee à partir de 2006.
- 3.6.1.5. Enquête de conjoncture auprès de la messagerie  
Enquête trimestrielle réalisée par le SES, auprès de 28 entreprises ou groupes d'entreprises : évolution passée de l'activité, en volume (nombre d'envois et tonnage) et en valeur (chiffre d'affaires). Questionnaire remanié fin 2003 pour mieux répondre à la demande de la profession.
- 3.6.1.6. Dépouillement statistique des résultats d'examen d'attestation d'aptitude à l'exercice des professions de transport  
Dépouillement réalisé par la direction des transports terrestres (DTT-R1) : nombre de candidats présentés et reçus.
- 3.6.1.7. Etat statistique sur l'utilisation des titres administratifs de transport.  
Exploitation réalisée par la DTT-R1 des états trimestriels des autorisations délivrées et restituées.
- 3.6.1.8. Exploitation des comptes-rendus accompagnant les autorisations multilatérales  
Réalisée par la DTT-R1 pour la CEMT : tonnes, tonnes-kilomètres, relations.
- 3.6.1.9. Aides de l'Etat aux regroupements d'entreprises de transport routier de marchandises – Fonds régionaux d'aide au conseil (FRAC)  
Bilan annuel réalisé par la DTT-R2.
- 3.6.1.10. Dépouillement statistique des réunions des commissions des sanctions administratives et des sanctions prises par les Préfets à l'encontre des transporteurs routiers  
Réalisé par la DTT-R3 (organisation et animation des contrôles).
- 3.6.1.11. Enquête sur les résultats des contrôles du transport routier sur route et en entreprise  
Réalisé par la DTT-R3. (organisation et animation des contrôles).



- 3.6.1.12. Tableau de bord de l'emploi et de la formation du groupe AFT-IFTIM  
Enquête sur l'emploi et la formation dans la branche transport (au sens de la convention collective) réalisée annuellement auprès de 2000 établissements (y compris de transport routier de voyageurs).
- 3.6.1.13. Enquête de conjoncture de la Banque de France  
Enquête mensuelle sur les opinions des transporteurs routiers de marchandises et des chefs d'entreprises de déménagement recueillies par téléphone (450 tous les mois) sur l'activité, les prix, les effectifs, la trésorerie.

### **3.6.2. Transports urbains et routiers de voyageurs.**

- 3.6.2.1. Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes (enquête d'intérêt général, obligatoire)  
Enquête hebdomadaire par sondage réalisée par voie postale par le SES auprès de propriétaires d'autobus et d'autocars, hors RATP et autobus de province (véhicules de transport en commun de plus de 9 places assises ; environ 13 000 questionnaires par an) : parc en service, voyageurs transportés par nature du service.
- 3.6.2.2. Transports publics urbains de province  
Exploitation annuelle, réalisée par le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) en liaison avec les CETE, des cahiers d'information remplis par les autorités organisatrices et les exploitants : structure des réseaux, parcs, effectifs, trafics, tarifs, résultats financiers. Opération menée en partenariat avec l'Union des transports publics (UTP) et le Groupement des autorités responsables de transport (GART).
- 3.6.2.3. Transports collectifs non urbains de province  
Réalisée par le CERTU auprès des départements, avec le concours des CETE : offre de transport, organisation et usage des services, dépenses des départements, modernisation des réseaux. Opération menée en partenariat avec l'Association des départements de France (ADF).
- 3.6.2.4. Statistiques annuelles concernant la RATP  
Effectifs, matériel, réseaux (autobus et réseau ferré), voyageurs, voyageurs-kilomètres, véhicules-kilomètres.
- 3.6.2.5. Panel de conducteurs  
Panel SECODIP de 3 300 automobilistes faisant l'objet d'un cofinancement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de l'Observatoire de l'énergie et du SES ; déclarations chaque quinzaine des panélistes : achats d'essence, kilométrage entre deux pleins, partage ville-route-autoroute.
- 3.6.2.6. Panel parc-auto  
Panel SOFRES de 10 000 ménages, financé par l'ADEME, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et, certaines années, la direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR) permettant l'observation annuelle des comportements automobiles des ménages : taux d'équipement, kilométrages annuels, consommation, structure du parc, achats.
- 3.6.2.7. Enquêtes sur les pratiques de déplacements en milieu urbain  
Réalisées par les autorités organisatrices de transports urbains, avec le concours du CERTU, auprès des ménages : caractéristiques des ménages et de leurs déplacements, mode de transport utilisé, motifs des déplacements...  
La méthodologie du recueil a fait l'objet d'une révision.

### **3.6.3. Parc : Fichier central des automobiles (FCA)**

Le fichier central des automobiles (FCA) comprend les véhicules utilitaires et les voitures particulières. Il est géré par l'Association auxiliaire de l'automobile sous la responsabilité du SES, à partir des contenus des cartes grises communiqués par le ministère de l'intérieur. Le

FCA permet la réalisation d'exploitations statistiques (connaissance du parc et des immatriculations, données conjoncturelles sur le marché de l'automobile, base de sondage) mais est également utilisé à des fins administratives (établissement du parc d'intérêt national, du parc de réquisition militaire). Le FCA fait l'objet de travaux visant à permettre d'améliorer son contenu et l'estimation du parc effectivement en service en utilisant les données du contrôle technique.

### **3.6.4. Infrastructure et circulation routières**

#### **3.6.4.1. Identification du réseau national**

Exploitation et mise à jour par les DDE du Système d'information connaissance du réseau routier (SIR) du SETRA /CSTR : caractéristiques du réseau national.

#### **3.6.4.2. Recensement permanent de la circulation sur les routes nationales et les autoroutes non concédées**

Réalisé par les DDE et les CETE, avec le concours de la direction de la sécurité et de la circulation routières : détermination du trafic par des compteurs automatiques permanents (1600) ou temporaires. Le SETRA est chargé des publications.

#### **3.6.4.3. Indice national de circulation**

Réalisé par le SETRA/CSTR à partir de données de comptages sur un échantillon de sites (250) et de périodes d'observation.

#### **3.6.4.4. Recensement permanent de la circulation sur les autoroutes concédées**

Réalisé par les sociétés d'autoroutes et l'ASFA, aux péages sur les autoroutes fermées, et à partir des compteurs automatiques sur les autoroutes ouvertes : trafics par sections et tronçons.

#### **3.6.4.5. Baromètre de satisfaction des usagers de la route**

Enquête sur site réalisée sur 3 ans en 3 vagues annuelles.  
Opération actuellement suspendue, pour des raisons techniques (modalités d'intervention pour faire stopper les véhicules dont on souhaite interroger les conducteurs)

### **3.6.5. Sécurité routière**

#### **3.6.5.1. Exploitation nationale du fichier des accidents corporels de la circulation routière, réalisée à partir des bulletins d'analyse d'accidents corporels (BAAC)**

Réalisée par l'observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) à partir des procès-verbaux des BAAC (gendarmerie nationale et police nationale) : tous accidents corporels.

#### **3.6.5.2. Sondages sur les vitesses, le port de la ceinture de sécurité et du casque**

Réalisés par l'ONISR à partir d'enquêtes par sondages, quadrimestrielles (au moyen de radars ou de cinémomètres) sur un panel de points représentatifs ; intégration des résultats dans les bilans de circulation routière. L'utilisation du système informatisé de recueil des données (SIREDO) est en cours d'expérimentation.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Le SES poursuivra en 2005 son effort d'allègement de la charge statistique pesant sur les entreprises.

S'agissant de l'enquête annuelle d'entreprise, la stratégie « petites entreprises », qui consiste à utiliser des données d'origine fiscale, en alternance avec les données collectées dans l'EAE, pour l'essentiel des petites entreprises de moins de 6 salariés du champ de l'enquête, s'est appliquée en 2004 pour l'enquête réalisée sur l'exercice 2003. Le SES poursuivra par ailleurs l'étude de la possibilité d'alléger le questionnaire d'enquête, sur la partie « effectif », en utilisant comme source alternative les résultats des déclarations annuelles de données sociales (DADS) mais aussi par un remplacement des

données du compte de résultat disponibles également dans les liasses fiscales. Cette réflexion s'intégrera dans le programme de refonte du système d'information sur les entreprises (RESANE) qui se met en place au début 2005.

Dans l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM) du SES, après la fin de la période de recouvrement avec l'enquête trimestrielle ad hoc sur les prix des services de transport routier de marchandises, les questions relatives aux prix des transports (quatrième page du questionnaire) devraient être supprimées à partir de janvier 2006. Il y aura, globalement, un allègement de la charge statistique pesant sur les entreprises, puisque l'interrogation sur les prix ne portera plus que sur quelques centaines d'entreprises au lieu de plusieurs dizaines de milliers.

## **5. Aspects particuliers du programme 2006**

### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

En matière de transports, les aspects régionaux et locaux sont traités dans le cadre des observatoires régionaux des transports (ORT), dont les directions régionales de l'équipement (DRE) assurent l'animation.

En 2005 devrait se poursuivre l'utilisation en région des résultats de l'enquête annuelle d'entreprise transport, qui intègre, depuis l'enquête relative à l'année 1998, des questions sur tous les établissements des entreprises de six salariés et plus interrogées.

En outre, les travaux entrepris par le SES pour promouvoir une meilleure utilisation des sources statistiques disponibles sur l'emploi (en particulier les Déclarations Annuelles de Données Sociales) ont connu des premières réalisations et devraient s'élargir aux emplois de conducteur en transport pour compte propre, comme le demandent les régions.

Le SES développe également la mise à disposition des DRE de données conjoncturelles régionales. Les flux trimestriels issus de l'enquête Transport Routier de Marchandises (TRM) sont transmis depuis janvier 2005. Les données trimestrielles issues de Sirène – Démographie et celles d'Epure devraient pouvoir être transmises dès 2006.

De nombreuses données semi-agrégées sont régulièrement fournies aux DRE par mel. Un outil plus élaboré (BD-Inport) doit être développé pour en faciliter la mise à disposition et l'utilisation.

Des indicateurs régionaux seront mis sous Internet, dans le cadre de la rénovation du site du SES.

Les DRE consultent, via l'Intranet du ministère (« SITRANET ») des informations de la banque de données SITRA-M relatives aux transports de marchandises et des informations sur les migrations alternantes et sur les migrations domicile-études issues des recensements de population de 1990 et 1999

Le nouveau site Intranet pour les ORT (Inport), est désormais accessible en DRE et permet déjà un meilleur partage d'informations entre le SES et les DRE.

### **5.2. Aspects "environnement"**

Le SES développe au fur et à mesure des possibilités le chapitre du rapport de la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN) consacré à l'environnement et aux externalités du transport, ainsi que, depuis 2004, des dossiers pluriannuels dévaluation intégrant une valorisation de ces externalités (émissions de CO<sub>2</sub>,...). Le chapitre se compose principalement de séries statistiques ou de résultats d'enquêtes régulières pouvant faire l'objet d'une mise à jour annuelle. Son élargissement s'inscrit dans le cadre d'une fonction de « veille technologique » assuré par le SES dans ce domaine, en liaison avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut français de l'environnement (IFEN) et d'autres organismes spécialisés comme le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA). C'est ainsi par exemple qu'est approfondi avec l'IFEN l'aspect « évaluation des dépenses de protection de l'environnement », avec la recherche d'un indicateur sectoriel « transport » basé sur une

expérimentation auprès des sociétés gestionnaires d'autoroutes.

Les synergies avec la Commission des comptes de l'environnement (CCEE) continueront à être recherchées. Les domaines qui concernent plus particulièrement les transports sont relatifs aux émissions de gaz à effet de serre et à l'évaluation des dépenses de protection de l'environnement, en particulier dans les domaines de l'air et de lutte contre le bruit. Le dossier « Mobilité, transport et environnement » sera rendu public en 2006 : le SES et les membres volontaires de la CCTN le réalisent conjointement avec la CCEE.

### 5.3. Aspects « européens »

Un projet de règlement du Parlement européen et du Conseil sur les statistiques **de transport de marchandises par voies navigables intérieures** a été transmis, pour adoption, à la réunion de février 2005 du comité du programme statistique (CPS). Ce texte se substitue à la directive 80/1119/CEE du 17 novembre 1980 relative au relevé statistique des transports de marchandises par voies navigables intérieures, qui a vieilli (elle ne couvre pas, par exemple, les transports en conteneurs...) et qui n'est pas susceptible d'être modifiée dans le cadre de la « comitologie ». Une fois ce projet de règlement adopté, on disposera d'un ensemble assez cohérent de textes (en général des règlements) relatifs aux statistiques de transport de marchandises, selon les différents modes.

**En ce qui concerne la route**, il reste toutefois toujours la question de la fin de la période transitoire, pendant laquelle les Etats membres peuvent utiliser une codification simplifiée pour les variables « lieu de chargement » et « lieu de déchargement » de la marchandise pour le transport international : le niveau 0 (pays) de la nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS), au lieu du niveau 3 (pour la France, les départements), ce qui limite l'usage que l'on peut faire des résultats diffusés par Eurostat. Un projet de règlement de la Commission relatif à la date de fin de cette période transitoire prévue dans le règlement (CE) n° 1172/98 du 25 mai 1998 du Conseil relatif aux statistiques de transport de marchandises par route aurait dû être présenté au comité de programme statistique (CPS) de février 2004. Il a été retiré de l'ordre du jour de ce CPS à la dernière minute : nous espérons qu'il sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

**Pour le rail**, un nouveau règlement a été adopté en décembre 2002, qui est entré en application en 2004. Nécessaire parce que les données sur les transports de marchandises requises par la directive de 1980 n'étaient plus disponibles pour certains pays, du fait de la libéralisation qui a été pratiquée dans ce domaine, le nouveau texte, outre les marchandises, concerne également les voyageurs. Mais il n'est pas entièrement satisfaisant : d'une part, la description régionale des flux de marchandises reste en deçà de ce qui est prévu pour la route, dans le détail régional et dans la périodicité de la collecte et, d'autre part, la référence faite dans ce texte, en matière de diffusion, à la loi statistique communautaire risque de le rendre inopérant, du fait du petit nombre d'opérateurs concernés et/ou de la prépondérance des opérateurs « historiques ».

**Pour le transport aérien**, un nouveau règlement a été adopté lors de la réunion de novembre 2004 du CPS. Il s'agit d'une mise à jour de certaines modalités d'application du règlement n°437/2003 du 27 février 2003 et du n°1358/2003 du 31 juillet 2003 à la suite de l'adhésion de 10 nouveaux Etats membres en mai 2004, avec la mise à jour de la liste des aéroports communautaires et de certaines dérogations.

## 6. Liste des publications

Les publications relatives aux enquêtes statistiques, d'intérêt général, obligatoires ou non, des programmes d'enquêtes 2003-2004 sont les suivantes :

- **Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE)**

Les résultats définitifs de l'EAE transport 2001 ont fait l'objet des diffusions suivantes :

- une présentation générale dans un numéro spécifique de « SES - Infos rapides, transports » : les entreprises de transport en 2001 : ralentissement de l'activité, baisse des investissements (n° 201, décembre 2003)
- une publication « Données détaillées structurelles du SES, Transport » virtuelle, consultable sur

le site internet du ministère ([www.equipement.gouv.fr/statistiques](http://www.equipement.gouv.fr/statistiques)) :

Les entreprises de transport  
Enquête annuelle d'entreprise  
Année 2001

accompagnée de l'équivalent du cédérom antérieurement réalisé, fournissant les données 2001 les plus détaillées avec rappel des résultats 1999 et 2000.

La diffusion de l'EAE 2002 a subi un retard important à la suite de problèmes budgétaires qui n'ont pas permis de relancer les entreprises. Ces restrictions budgétaires ont affecté la qualité des résultats et nécessité de nombreuses procédures de redressement. Les résultats détaillés définitifs de l'EAE transport 2002 seront publiés en avril 2005. Les résultats détaillés définitifs de l'EAE transport 2003 donneront lieu au même type de diffusion, l'objectif étant de réduire ce retard, avec une sortie des résultats à l'été 2005.

- Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM)

Des résultats mensuels de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM) sont intégrés dans les numéros de la série « SES - infos rapides, transports » consacrés à la conjoncture des transports et dans le Bulletin statistique du SES - Transport (mise à jour mensuelle dans la partie « statistiques » du site internet du ministère).

Les résultats de l'enquête TRM font également l'objet de numéros spécifiques de « SES - Infos rapides, transport » :

- trimestriellement pour les transports et les trafics, dernier numéro paru : Les transports routiers de marchandises : quasi-stabilité au troisième trimestre 2004 (n° 239, janvier 2005) ;
- semestriellement pour les prix du transport, dernier numéro paru : Les prix du transport routier de marchandises : quasi-stabilité au deuxième trimestre 2004 (n°235, novembre 2004).

Diffusion annuelle détaillée la plus récente disponible :

L'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises en 2003, sur le site internet du ministère.

Les résultats de l'enquête relative à 2003 ont également fait l'objet d'une présentation générale dans un numéro spécifique de « SES - Infos rapides, transport » (n°227, août 2004).

- Enquête sur l'utilisation des véhicules automoteurs spécialisés (VASP)

Les résultats de l'enquête VASP feront l'objet de diffusions suivantes :

- une présentation générale, par type de véhicules, dans un numéro spécifique de « SES - Infos rapides, transports » : à ce jour, seuls les résultats relatifs aux bennes à ordures ont été diffusés : Quinze mille bennes à ordures ménagères en 2001 pour trente millions de tonnes ramassées (n° 206, décembre 2003).
- une publication électronique « Données détaillées du SES, Transport », sur le site internet, à venir.

- Enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers

Les résultats trimestriels ou semestriels de l'enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers sont diffusés dans les publications de l'Observatoire social des transports.

Dernier numéro paru de la publication trimestrielle (résultats relatifs au deuxième trimestre 2002) :

Observatoire social des transports  
La conjoncture sociale du transport routier de marchandises  
N° 31-32 - mars-juin 2003

Les résultats sont également repris dans les publications annuelles de l'observatoire social des transports, soit, en 2004 (sur l'année 2001) :

Bilan social annuel du transport routier de marchandises  
Mars 2004

Une publication du même type pour les transports routiers de voyageurs (sur l'année 2000) est en cours de finalisation.

Ces publications sont également mises à disposition du public sur le site internet du ministère

([www.equipement.gouv.fr/statistiques](http://www.equipement.gouv.fr/statistiques)).

A partir de la mi 2003, l'enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers par lecture des disques de chronotachygraphe (enquête « disques ») a pris le relais de cette enquête, pour le suivi conjoncturel de la durée du travail.

- Enquête trimestrielle de conjoncture du SES auprès des entreprises de transports de marchandises

Les résultats de l'enquête de conjoncture du SES auprès des entreprises de transports de marchandises sont publiés trimestriellement dans la série « SES - infos rapides, transport ».

Les résultats de l'enquête du 4ème trimestre 2004 ont ainsi été publiés dans le numéro 243 de février 2005 :

- Stabilité au quatrième trimestre 2004
- Optimisme modéré pour le premier trimestre 2005

- Enquête trimestrielle « messagerie »

Les résultats de l'enquête relative à la messagerie font l'objet, tous les trimestres, d'un numéro de « SES - Infos rapides, transport ».

Dernier numéro paru :

Résultats de l'enquête messagerie au troisième trimestre 2004 : Fléchissement de l'activité nationale ainsi que du chiffre d'affaire à l'exportation (n°241, février 2005).

- Enquête trimestrielle sur les prix du transport fluvial de marchandises

Les résultats de l'enquête trimestrielle sur les prix du transport fluvial de marchandises font l'objet, tous les semestres, d'un numéro de « SES - Infos rapides, transport » :

Dernier numéro paru :

Transport fluvial de marchandises : Forte augmentation des prix au quatrième trimestre 2004, mais les situations sont de plus en plus contrastées (n°240, janvier 2005).

- Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes (TRV)

Diffusion annuelle détaillée la plus récente disponible sur le site internet :

Les transports par autocars en 2003

Les résultats de l'enquête relative à 2003 ont également fait l'objet d'une présentation générale dans un numéro spécifique de « SES Infos rapides, transport » :

Les transports par autocars en 2003 : augmentation de la clientèle des services réguliers (n°242, février 2005).

- Panel « Suivi de la demande touristique » (SDT) de la direction du tourisme, utilisé par le service économique et statistique pour le suivi des déplacements à longue distance

L'exploitation, dans une optique « transport », des résultats du panel « Suivi des déplacements touristiques », fait l'objet d'un numéro spécifique de « SES Infos rapides, transport »

Dernier numéro paru :

Les voyages à longue distance des français en 2003 : 195 milliards de kilomètres parcourus (n°228, septembre 2004).

Le site internet du ministère de l'équipement, dans sa partie "économie et statistiques" ([www.equipement.gouv.fr/statistiques](http://www.equipement.gouv.fr/statistiques)), propose aussi l'accès aux publications traditionnelles du service (SES-Infos rapides, Notes de synthèse...), la mise en ligne des principaux résultats sous forme de tableaux ou de séries chronologiques annuelles ou conjoncturelles, mais aussi, désormais, l'équivalent de ce qui était antérieurement diffusé sous forme de publication papier « Données détaillées structurelles du SES ».

Seul, le mémento des transports est maintenu sous ses versions antérieures : document papier et cédérom, tandis que les autres cédéroms disparaissent sous cette forme, leur contenu étant accessible sur le site Internet.

La restructuration du site [www.equipement.gouv.fr/statistiques](http://www.equipement.gouv.fr/statistiques) qui a été engagée devrait s'achever au deuxième trimestre 2005, pour un accès plus facile aux différents types d'informations disponibles, et pour accroître le rôle de ce canal dans nos divers moyens de diffusion : nous visons là simultanément une amélioration de l'accessibilité des données pour l'utilisateur et une réduction du coût de mise à disposition pour le SES.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

### Formation « Transports, Tourisme », récapitulatif des opérations nouvelles ou de périodicité supérieure à l'année

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête auprès des visiteurs étrangers (EVE)	Direction du tourisme et BdF-Direction de la Balance des paiements	Mise en place en 2004.		
Enquête "Vacances"	Division conditions de vie des ménages de l'Insee	En octobre 2004, sur les vacances d'hiver 2003-2004 et celles d'été 2004.	Dans le cadre de l'EPCV.	Terminée
Fichier communal des capacités d'hébergement	Insee - DAT - Pôle tourisme	Projet sur la période 2004-2008		
Suivi des hébergements touristiques autres qu'hôtels et campings	Insee - DAT - Pôle tourisme		Mise en place d'un dispositif	En cours
Extension de l'enquête trimestrielle sur les prix des services de transports de marchandises	SES		Couverture progressive, en liaison avec l'extension du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles	En cours pour la route, en projet pour le transport aérien
Enquête "envois – chargeurs - opérations" ECHO	SES	En 2008 au mieux	L'enquête 2003-2004 est en cours. La collecte vient de se terminer, premiers résultats fin du 1 <sup>er</sup> semestre 2005	
Enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers (VUL)	SES	A réaliser en 2006, sur 2005, pour respecter le rythme quinquennal	Enquête complémentaire à l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises	
Enquête sur l'utilisation des véhicules automoteurs spécialisés (VASP)	SES	Prévue pour 2007 sur 2006 ou pour 2008 sur 2007	Enquête complémentaire à l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises	
Enquête « Transit »	SES	Fin 1 <sup>er</sup> semestres 2005	Poids lourds tous pavillons passant les barrières alpine ou pyrénéenne	En cours de réalisation sur le terrain



<b>opérations</b>	<b>Unité</b>	<b>Prévision</b>	<b>Observations</b>	<b>Suivi</b>
Evolution du suivi des transports de voyageurs longue distance	SES		Consolidation du système de suivi	Premiers résultats 2004 allers-retours dans la journée
Suivi des transports de voyageurs par rail	SES (en liaison avec SNCF et RFF)		Entrée en application en 2004 du règlement CE 91/2003 du 16/12/2002	En cours
Enquête annuelle sur les conditions de travail des conducteurs du transport routier de marchandises	SES	Première réalisation en 2004, prochaine en 2006	Enquête complétant le suivi permanent de la durée du travail réalisé à partir des disques de chronotachygraphes.	En fin d'année 2005
Enquête nationale Transport	SES, INRETS, INSEE	2007		
Enquête Innovation	SESSI	Fin 2005 /2006		
Enquête TIC dans les transports (COI-TIC)	INSEE- DARES	4 <sup>ème</sup> trim. 2005		

## **Extrait du programme de la formation Commerce, services**

(Présenté le 11 mai 2005)

### **Insee**

Direction des études et synthèses économiques

Département de la conjoncture

Division des enquêtes de conjoncture

## **2. Travaux nouveaux pour 2006**

Les principaux changements susceptibles d'avoir lieu en 2005 et 2006 seront d'initiative nationale et viseront à alléger la charge de réponse pour les entreprises.

La principale innovation concerne l'extension sectorielle programmée de longue date de l'enquête « Services », au champ des transports, avec une mise en œuvre effective programmée pour 2006. La formation « Commerce, Services » du CNIS avait déjà approuvé lors de la réunion du 9 mai 1999 « le principe d'une extension progressive, sous l'impulsion européenne, du système d'enquêtes conjoncturelles à l'ensemble des activités de services, notamment les transports et les assurances ». Le Service économique et statistique (SES), du Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, vient de ce fait de proposer à l'INSEE de prendre en charge l'enquête de conjoncture dans les transports routiers. Ce transfert permettra au SES une économie significative de moyens largement supérieure au surcoût pour le Département de la conjoncture, grâce à des synergies avec la réalisation des autres enquêtes. Les modalités de prise en charge par l'INSEE sont en cours d'étude et seront fonction des attentes du SES et des contraintes de moyens de l'INSEE. L'enquête de conjoncture dans les transports routiers du SES étant une enquête non obligatoire, de rythme trimestriel, portant sur un échantillon de 1 500 entreprises, il est prévu d'intégrer ce secteur dans l'enquête de conjoncture dans les « Services », enquête européenne harmonisée obligatoire, de rythme mensuel, à partir d'un échantillon de l'ordre de 400 entreprises du secteur du transport.

<p style="text-align: center;"><b>Fiches descriptives d'enquêtes pour examen d'opportunité</b></p>
--

page

- Enquête nationale Transports 2007 .....	20
- Enquête communautaire sur l'innovation – CIS4 .....	22
- Enquête Changements organisationnels et informatisation - technologies de l'information et de la communication (COI-TIC).....	24

## ***Fiche descriptive pour examen d'opportunité***

### **Enquête nationale Transports 2007**

#### 1. Service producteur

La maîtrise d'ouvrage de l'enquête est confiée au SES (Service d'Etudes Statistiques du Ministère de l'équipement et des transports)

#### 2. Intitulé de l'enquête

Enquête Nationale Transports 2007

#### 3. Objectifs généraux de l'enquête

L'objectif de cette enquête est la connaissance des déplacements des ménages résidant en France et de leur usage des moyens de transport tant collectifs qu'individuels. Elle s'inscrit dans le prolongement des précédentes enquêtes transports, dont la dernière a été réalisée en 1993-1994.

Ces enquêtes sont les seules sur la mobilité réalisées à cette échelle et qui décrivent tous les déplacements, quels que soient le motif, la longueur, la durée, le mode de transport, la période de l'année ou le moment de la journée. Elles s'intéressent aussi, pour comprendre ces comportements, aux possibilités d'accès aux transports collectifs et aux moyens de transports individuels dont disposent les ménages.

#### 4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Sur proposition de sa formation « Transport-Tourisme », le CNIS a, dans ses avis concernant le programme à moyen terme 2004-2008, lors de son assemblée plénière du 18 décembre 2003, adopté l'avis suivant : « Le Conseil encourage les services à relancer la réflexion sur le renouvellement de l'enquête Transports-Communications ». Et, lors de sa réunion du 27 mai 2004, la formation « Transport-Tourisme » a proposé le projet d'avis suivant, au titre de 2005 : « Le Conseil se félicite de la volonté des services statistiques de lancer les travaux préparatoires au renouvellement en 2007 de l'enquête « transport » et espère que les problèmes budgétaires ne remettront pas en cause la réalisation de cette opération ».

L'enquête est commandée par le Ministère de l'équipement et des transports (MET) ; elle est financée par des organismes publics et privés (directions du MET, ADEME, Dir Gale de l'aviation Civile, EDF, Réseau Ferré de France, Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes et d'Ouvrages à Péage,...)

#### 5. Principaux thèmes abordés

Les déplacements, courte et longue distance, des ménages et de leurs membres, selon les différents modes de transport.

#### 6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

- Les déplacements sont mesurés par les « enquêtes ménages déplacements » réalisées dans les grandes agglomérations (méthodologie du CERTU) : elles permettent de recueillir les pratiques globales de déplacements d'une population urbaine.

- Le SES a mis en place un suivi permanent des déplacements à longue distance, à partir du panel « suivi de la demande touristique » de la direction du Tourisme

L'Enquête Nationale Transport est le seul outil qui permette d'observer les comportements des habitants de toutes les tailles d'agglomérations (notamment les plus petites) et d'estimer des indicateurs de mobilité tout au long de l'année. L'enquête est notamment fiable pour l'appréhension des distances parcourues (véhicules\*kilomètres ou voyageurs\*kilomètres) ce qui est important pour les problématiques environnementales (émission de polluants locaux ou globaux, consommation d'énergie). Elle permet des comparaisons dans le temps (avec les enquêtes précédentes) et dans l'espace (avec les enquêtes menées à l'échelon local ou dans d'autres pays).

#### 7. Unités enquêtées et champ de l'enquête

L'enquête interroge des ménages ordinaires de France métropolitaine; elle vise 14 000 ménages répondants. Elle se compose de deux questionnaires, remplies en deux visites, et d'un carnet par véhicule du ménage, où doivent être consignés, pendant 7 jours les déplacements effectués avec le véhicule (lieu de départ et d'arrivée, durée, kilométrage, motifs)

#### 8. Période de la collecte ; service réalisant la collecte

L'enquête se déroulera tout au long de l'année 2007. La maîtrise d'œuvre est confiée à l'INSEE

#### 9. Impact sur l'unité enquêtée dont temps de réponse maximum au questionnaire

Le temps total d'interrogation sera de 100 mn en moyenne. On prévoit que le carnet comprendra en moyenne une trentaine d'enregistrements

#### 10. Comité de concertation :

La maîtrise d'ouvrage n'a pas, pour l'heure, prévu de comité de concertation en tant que tel. Il convient cependant de noter que le comité de pilotage de cette enquête est particulièrement large, rassemblant une vingtaine d'organismes, privés ou publics, comme indiqué au point 4 ci-dessus. En particulier, la plupart des grands acteurs institutionnels et industriels du transport routier, ferroviaire ou aérien doivent participer à ce comité (comme c'était le cas lors de la précédente enquête).

#### 11. Extensions régionales prévues

Des extensions régionales sont envisagées. Les contacts en ce sens ne sont pas encore concrétisés.

#### 12. Diffusion des résultats

Pas de restrictions particulières

**Fiche descriptive pour examen d'opportunité**  
**Enquête communautaire sur l'innovation – CIS4**

**1. Services producteurs**

INSEE, SESSI, SES, SCEES, DEP  
 Maîtrise d'œuvre assurée par le SESSI.

**2. Intitulé de l'enquête**

Enquête communautaire sur l'innovation – CIS4

**3. Objectifs généraux de l'enquête**

L'enquête sur l'innovation vise à fournir des informations quantitatives sur la fréquence de l'innovation dans les entreprises (fréquence en nombre d'entreprises et parts de chiffres d'affaires résultant de l'innovation) et sur des aspects particuliers du processus d'innovation (part des dépenses d'innovation, sources d'information et formes de collaboration, facteurs freinant l'innovation, degré de réalisation des objectifs liés à l'innovation).

Il s'agit de la quatrième occurrence de cette enquête (enquêtes précédentes réalisées en 1993, 1997, et 2001) conduite de façon harmonisée au niveau européen (enquêtes CIS : « Community Innovation Survey »). Les réalisations précédentes de l'enquête ont donné lieu à un grand nombre de publications (études et résultats) tant en France que dans les autres pays européens ou au niveau de l'UE (Eurostat). Un certain nombre d'indicateurs tirés des enquêtes CIS font partie des tableaux de bord européens de suivi de l'innovation (« Trend chart innovation scoreboard », benchmarking des pays de l'UE).

**4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats**

Comme indiqué précédemment l'enquête est coordonnée dans le cadre européen en application du règlement européen (n°1450/2004) relatif aux statistiques d'innovation (décision du Parlement et du Conseil concernant la production et le développement des statistiques communautaires sur l'innovation).

De façon plus large l'initiative européenne en matière de statistiques sur l'innovation traduit la poursuite des objectifs fixés au sommet de Lisbonne (1997) visant à encourager le développement de l'innovation et renforçant en conséquence les objectifs de suivi des politiques d'innovation.

Dans le cadre français de nombreux travaux ont été réalisés et font ou on fait l'objet de publication (cf. séminaire INSEE sur l'innovation – décembre 2002). Les données de l'enquête servent régulièrement au chiffrage de mesures publiques (« plan innovation » 2002, dispositif JEI – « jeunes entreprises innovantes » -, travaux dans le cadre de Futuris).

**5. Principaux thèmes abordés**

- Fréquence de l'innovation par nature d'innovation (produits, procédés : nombre d'entreprises ayant réalisé de telles innovations au cours de la période 2002-2004.
- Degré de l'innovation : part en chiffre d'affaires (2004) des innovations de produits introduites entre 2002 et 2004, suivant le degré de nouveauté : produits nouveaux pour le marché ou produits nouveaux pour l'entreprise.
- Dépenses liées aux activités d'innovation concernant les innovations de produits et de procédés suivant une nomenclature simple : dépense de R&D (internes/externes), dépenses d'équipement liées au développement des innovations (hors R&D), autres dépenses liées au développement des innovations.
- Autres aspects du processus d'innovation (produits et procédés - questions qualitatives uniquement) : -existence de financements publics, sources d'information

et formes de coopération pour le développement des innovations, degré de réalisation des objectifs de l'innovation, facteurs freinant l'innovation, recours à la propriété industrielle pour les innovations réalisées.

- Innovations d'organisation et de marketing : en l'attente de la révision du manuel d'Oslo, ces questions seront abordées de manière succincte en fin de questionnaire
- Pour répondre à une recommandation du CNIS de 2004, le thème de la gestion des connaissances sera aussi abordé dans cette enquête.

#### **6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources**

Les informations relatives aux caractéristiques structurelles de l'entreprise (chiffre d'affaires, effectifs) sont complétées par appariement avec les sources structurelles (EAE).

Les données de dépenses de R&D sont recueillies dans le cadre de l'enquête afin de s'assurer de la bonne adéquation entre données sur l'innovation et données sur la R&D.

La coordination avec l'échantillon de l'enquête TIC-COI est conçue de manière à s'assurer d'un bon complément, informations complémentaires et non redondantes recueillies dans les deux enquêtes pour les grandes entreprises, tout en allégeant la charge pour les petites entreprises (coordination négative des échantillons).

#### **7. Unités enquêtées, champ de l'enquête**

L'unité de collecte sera l'entreprise.

Le champ couvrira les entreprises de plus de dix salariés de l'industrie, des IAA, des transports, de la construction, du commerce, des services ainsi, que des banques et des assurances.

L'échantillon comprendrait environ 25 000 unités. Il sera conçu pour permettre en particulier de répondre aux demandes du règlement européen correspondant en terme de précision des réponses aux différents niveaux prévus.

#### **8. Période et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte**

Enquête ponctuelle dont la collecte devrait démarrer en septembre 2005 et s'achever début 2006. La maîtrise d'œuvre est assurée par le SESSI.

#### **9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

Il est prévu un questionnaire postal de six pages maximum, avec essentiellement des questions qualitatives. La durée de remplissage du questionnaire doit être vérifiée lors des tests ; elle ne devrait pas dépasser trente minutes.

L'enquête précédente (CIS3), dont le questionnaire était comparable, a eu un taux de réponse tout à fait satisfaisant.

#### **10. Comité de concertation**

Un comité de concertation regroupant des représentants d'entreprise, des organismes professionnels, des universitaires et des représentants des ministères concernés a été mis en place et a tenu ses deux premières réunions en mars 2005.

#### **11. Extensions régionales prévues ? Si oui citer les régions :**

Non

#### **12. Diffusion des résultats**

Un retour d'information à l'unité enquêtée est prévu.

Les éléments rassemblés permettront de répondre au règlement européen.

Il est envisagé des publications d'ensemble puis sectorielles.

Le choix de s'aligner sur le questionnaire et les recommandations méthodologiques communautaires permettra plus aisément que par le passé de comparer les données nationales à celles des autres pays européens.

## ***Fiche descriptive pour examen d'opportunité***

### **Enquête Changements organisationnels et informatisation - technologies de l'information et de la communication (COI-TIC)**

#### **1. Services producteurs**

INSEE, SESSI, SES, SCEES

Maîtrise d'œuvre assurée par le CEE et l'INSEE pour la partie entreprise.

#### **2. Intitulé de l'enquête**

Changements organisationnels et informatisation - technologies de l'information et de la communication (COI-TIC).

#### **3. Objectifs généraux de l'enquête**

Le couplage des deux enquêtes COI et TIC vise à mieux connaître l'informatisation et la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises et leurs conséquences en termes de changements organisationnels.

Le dispositif d'enquêtes COI préparé par le Centre d'Etudes de l'Emploi (CEE) a déjà été présenté à l'inter formation « Statistiques d'Entreprises » et a reçu un avis d'opportunité favorable avec la demande de fusionner l'enquête avec l'enquête européenne sur les TIC. C'est cette dernière enquête qui est ici présentée pour demande d'avis d'opportunité.

#### **4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats**

L'importance des TIC comme vecteur de productivité a entraîné de nombreuses demandes de statistiques, notamment au niveau européen. La partie TIC de l'enquête correspond ainsi à la première application d'un règlement cadre européen du 21 avril 2004 sur les entreprises et la société de l'information.

Plus largement cette enquête répond aux besoins d'information sur les TIC repris dans le programme à moyen terme du CNIS et analysé notamment dans le rapport du groupe de travail du CNIS sur l'observation statistique du développement des TIC et de leur impact sur l'économie (Rapport Lombard de février 2001).

#### **5. Principaux thèmes abordés**

Développement des nouvelles technologies et intensité de leur utilisation au sein de l'entreprise ; types d'utilisation des TIC (commerce électronique, partage et échange d'information, plus généralement relations avec le monde externe à l'entreprise) ; impact des TIC sur l'organisation de l'entreprise,...

#### **6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources**

Cette enquête se situe dans la lignée d'enquêtes thématiques précédentes sur les TIC (1999 et 2002) et devrait être reconduite annuellement pour répondre au règlement européen.

Le recoupement avec les problématiques de l'enquête ponctuelle COI justifie un couplage des interrogations sur 2005.

#### **7. Unités enquêtées, champ de l'enquête**

L'unité de collecte sera l'entreprise.

Le champ couvrira les entreprises de plus de dix salariés de l'industrie, des IAA, de la construction, des transports, du commerce, des services ainsi, que des banques et des assurances.

L'échantillon comprendrait environ 17 000 unités.

Dans la mesure du possible, il sera corrélé négativement avec l'échantillon de l'enquête CIS4 sur l'innovation, dont la collecte aura lieu à l'automne 2005.

#### **8. Période et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte**

Enquête ponctuelle dont la collecte devrait démarrer au dernier trimestre 2005 et s'achever début 2006.



La maîtrise d'œuvre est assurée par l'INSEE.

**9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

Il est prévu un questionnaire postal de six pages avec essentiellement des questions qualitatives. A priori, on vise un questionnaire rempli en moins d'une heure. Ce point doit être vérifié lors des tests.

**10. Comité de concertation**

Un comité de pilotage pour le volet entreprises du dispositif COI-TIC s'est réuni une fois par mois d'octobre 2004 à mars 2005 pour mettre au point un projet de questionnaire, lequel sera testé au printemps 2005. Ce groupe d'une trentaine de personnes associe des représentants d'entreprise, des organismes professionnels, des universitaires et des représentants des ministères concernés.

**11. Extensions régionales prévues ? Si oui citer les régions :**

Non

**12. Diffusion des résultats**

Un retour d'information à l'unité enquêtée est prévu.

Les éléments rassemblés permettront de répondre au règlement européen.

Il est envisagé des publications d'ensemble puis sectorielles.

Les services concernés lanceront aussi un programme d'études à l'image de ce qui été fait à partir de l'enquête COI de 1997, mais plus large car pratiquement tous les secteurs sont désormais couverts et notamment les secteurs tertiaires.